



# DESACTIGEL

Gel nettoyant de surface béton

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CONFORME AU RÉGLEMENT (UE) 2015/830

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

GEL NETTOYANT DE SURFACE BÉTON

DESACTIGEL

1 de 10  
21/08/20

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom: DESACTIGEL.  
Type de produit: Décapant et nettoyage acide du béton et du mortier..

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

*Utilisations identifiées pertinentes:*

- Nettoyage des restes de ciment.
- Lavage acide des mortiers et du béton pour exposer le quartz et les agrégats.

*Usages déconseillés:*

- Utilisations autres que celles recommandées.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / Distributeur: SISTEMAS ESPECÍFICOS DE MORTEROS, S.L.  
Calle Sandro Pertini, 2A (Cañada del Fraile)  
28695 Navas del Rey (Madrid)

Número de teléfono: +34 918 164 427

Email du contact: [info@semmorteros.com](mailto:info@semmorteros.com)

Web: [www.semmorteros.com](http://www.semmorteros.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence: +34 918 164 427 (Uniquement disponible pendant les heures de bureau)

Numéro d'urgence: +33 (0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

+33 (0)3 83 32 36 36 (Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy - Base Nationale Produits et Compositions)



# DESACTIGEL

Gel nettoyant de surface béton

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CONFORME AU RÉGLEMENT (UE) 2015/830

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

GEL NETTOYANT DE SURFACE BÉTON

DESACTIGEL

2 de 10  
21/08/20

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Selon le règlement (EU) N° 1272/2008:

Eye Damage 1: (H318) Provoque de graves lésions des yeux.

STOT SE 3: (H335) Peut irriter les voies respiratoires.

Acute Tox. 4: (H302+H312) Toxicité aiguë, catégorie 4

#### 2.2. Elements de l'étiquette

(Selon le règlement (EU) N° 1272/2008)

Pictogramme:



GHS05



GHS07

Phrases H:	MENTIONS DE DANGER
H302 + 312	Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
Phrases P:	CONSEILS DE PRUDENCE
P264	Laver soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../ en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans le respect des réglementations internationales/nationales/régionales/locales.

Contient:

Acides forts et composés tensioactifs.

#### 2.3. Autres dangers

Le produit ne répond pas aux critères PBT / vPvB.



# DESACTIGEL

Gel nettoyant de surface béton

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CONFORME AU RÉGLEMENT (UE) 2015/830

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1 Substances

Index Number	EC / List no.	CAS Number	International Chemical Identification
017-002-00-2	231-595-7	7647-01-0	hydrogen chloride
607-006-00-8	205-634-3	144-62-7	oxalic acid

#### 3.2 Mélanges

Substances qui représentent un danger pour la santé ou l'environnement qui, selon le règlement (CE) No. 1272/2008, se voient attribuer une limite d'exposition sur le lieu de travail communautaire sont classés comme PBT / vPvB ou inclus sur la liste des candidats:

Identifiants	Nom	Concentration	* Classification Régulation 1272/2008	
			Classification	Limites de concentration spécifiques
N.CAS: 7647-01-0 N.CE: 231-595-7	[1] Hydrogen chloride	5-25 %	Eye Damage 1: (H318) STOT SE 3: (H335) Skin Corr. 1B: (H314)	% (p/p) >=25: Skin Corr. 1B - H314 10<= % (p/p) <25: Skin Irrit. 2 - H315 % (p/p) >=25: Eye Dam. 1 - H318 10<= % (p/p) <25: Eye Irrit. 2 - H319 % (p/p) >=10: STOT SE 3 - H335
N.CAS: 144-62-7 N.CE: 205-634-3	[1] Oxalic Acid	1-15%	Eye Damage 1: (H318) Acute Tox. 4: (H302+H312)	15%

(\*) Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

[1] Substance à laquelle s'applique une limite d'exposition sur le lieu de travail dans la Communauté (voir section 8.1)

### 4. Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

INTERVENIR TRES RAPIDEMENT - ALERTER UN MEDECIN - NE JAMAIS FAIRE BOIRE OU FAIRE VOMIR SI LE PATIENT EST INCONSCIENT OU A DES CONVULSIONS.

#### Premiers soins après inhalation

Amener la victime à l'air libre, à l'aide d'une protection respiratoire appropriée. Mettre au repos. Eviter le refroidissement (couverture). Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.

#### Premiers soins après contact oculaire

Rincer immédiatement avec une solution oculaire ou avec de l'eau en maintenant les paupières écartées pendant 15 minutes. Alerter les services d'urgences et consulter un ophtalmologiste.

#### Premiers soins après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever vêtements et chaussures contaminés. Consulter immédiatement un médecin.

#### Premiers soins après ingestion

NE PAS FAIRE VOMIR. Si la victime est parfaitement consciente/lucide. Rincer la bouche. Prévoir d'urgence un transport vers un centre hospitalier.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les effets aigus et différés sont répertoriés dans les sections 2 et 11.



# DESACTIGEL

Gel nettoyant de surface béton

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CONFORME AU RÉGLEMENT (UE) 2015/830

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de doute ou lorsque les symptômes d'inconfort persistent, consultez un médecin. Ne jamais rien faire avaler aux personnes inconscientes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Le produit ne présente pas de risque particulier en cas d'incendie.

### 5.1 Moyens d'extinction appropriés

Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Eau pulvérisée pour rabattre les vapeurs, carbonate de sodium ou chaux éteinte pour neutraliser l'acide. Poudre chimique sèche. Mousses résistantes au produit. Dioxyde de carbone.

Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut dégager de la chaleur et des fumées nuisibles. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de : Chlore (Cl), et de Chlorure d'hydrogène (HCl).

Dégage de l'hydrogène en contact avec des métaux, gaz inflammable et explosible.

Acide fort, réagit violemment avec dégagement de chaleur avec les produits basiques.

Réaction exothermique avec l'eau.

Non combustible. Ininflammable. A hautes températures, libération de chlore et d'hydrogène. En présence d'eau ou d'humidité, réagit avec la plupart des métaux provoquant la libération d'hydrogène très inflammable.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Faire évacuer la zone de danger. N'admettre que les équipes d'intervention dûment équipées sur les lieux. Vêtements de protection ; Appareil respiratoire autonome.

Disperser les gaz/vapeurs à l'aide d'eau pulvérisée. Approcher du danger dos au vent. Refroidir les récipients exposés au feu. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage .

Eviter toute exposition inutile. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées/aérosols.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer et contenir l'épandage. Empêcher le rejet dans l'environnement (égouts, rivières, sols). Prévenir immédiatement les autorités compétentes en cas de déversement important. Pomper dans un réservoir de secours adapté.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Supprimez les fuites, si possible sans risque pour le personnel.

Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Transvaser le produit dans un récipient de secours convenablement étiqueté, résistant aux acides. Nécessité d'une pompe résistant à l'acide. Ecarter les matériaux et les produits incompatibles avec le produit. Epandages de faible importance : Diluer et nettoyer l'épandage à grande eau. Epandages de forte importance : Neutraliser avec : Chaux. Carbonate de sodium. Après la collection des fuites, rincez le sol avec de l'eau . Gardez les eaux de lavage comme déchets contaminés.

Matériaux et substances à proscrire (contact) : Les acides concentrés sont très corrosifs vis-à-vis de la plupart des métaux. Ne pas rejeter dans les égouts.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Se référer à la section 8 relative aux contrôles de l'exposition et protections individuelles, et à la section 13 relative à l'élimination.



# DESACTIGEL

Gel nettoyant de surface béton

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CONFORME AU RÉGLEMENT (UE) 2015/830

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

PRECAUTIONS A PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

NE JAMAIS verser d'eau dans le produit mais TOUJOURS le produit dans l'eau. Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs. Eviter toute exposition inutile. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Transvaser de préférence par pompe ou par gravité. Ouvrez lentement le récipient afin d'éviter le brusque dégagement de vapeurs. Le personnel doit être averti des dangers du produit.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

MESURES TECHNIQUES

Prévoir des installations électriques étanches et anticorrosion. Prise d'eau à proximité. Cuvette de retenue sous les réservoirs. Le personnel doit être averti des dangers du produit. Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs. Des rince-yeux et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité de toute zone comportant des risques d'exposition.

CONDITIONS DE STOCKAGE

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Chaleur.

Température minimum:	5 °C
Température maximale:	30 °C
Temps maximum:	12 mois

PRODUITS INCOMPATIBLES

Bases fortes. Agents oxydants.

MATÉRIAUX INCOMPATIBLES

Matériaux inflammables. Métaux

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour toutes utilisations particulières, consulter le fournisseur.

### 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites nationales

Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail)

ACIDE CHLORHYDRIQUE (7647-01-0)		
France	VLE (mg/m <sup>3</sup> )	7,6 mg/m <sup>3</sup>
France	VLE (ppm)	5 ppm
DNEL	Travailleurs : Inhalation (effets aigus, effets locaux) 15 mg/m <sup>3</sup> et (effets chroniques, effets locaux) 8 mg/m <sup>3</sup> .	
PNEC	eau douce : 36 mg/l, eau de mer : 36 mg/l.	

ACIDE OXALIQUE (144-62-7)		
France	TWA/VME (mg/m <sup>3</sup> )	1 mg/m <sup>3</sup> (8 heures)
DNEL	Aucune information disponible.	
PNEC	Aucune information disponible.	



# DESACTIGEL

Gel nettoyant de surface béton

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CONFORME AU RÉGLEMENT (UE) 2015/830

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### HYGIÈNE INDUSTRIELLE

Faire évaluer l'exposition professionnelle des salariés. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.



#### EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Vêtements résistant à la corrosion. Lunettes de protection. Gants. Ventilation insuffisante: porter une protection respiratoire.



#### VÊTEMENTS DE PROTECTION - SÉLECTION DU MATÉRIAU

Exemple : . PVC. Néoprène. Caoutchouc. La compatibilité des gants et des vêtements avec le produit doit être vérifiée avec le fournisseur.



#### PROTECTION RESPIRATOIRE

Pictogramme	Protection	Marcage	Normes CEN	Observations
 Protection respiratoire	protection respiratoire combinée type. A. B. P2		EN 405:2001+A1:2009	Utiliser une protection respiratoire combinée type. A. B. P2. En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome.





#### PROTECTION DES MAINS

Pictogramme	Protection	Marcage	Normes CEN	Observations
 Protection des mains	Gants appropriés		EN 374-1:2003 EN 374-3:2003/AC:2006 EN 420:2003+A1:2009	Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

#### PROTECTION DES YEUX

Pictogramme	Protection	Marcage	Normes CEN	Observations
 Protection des yeux	protection oculaire		EN 166:2001 EN 167:2001 EN 168:2001 EN ISO 4007:2012	Porter une protection oculaire, y compris des lunettes et un écran facial résistant aux produits chimiques, s'il y a risque de contact avec les yeux par des éclaboussures de liquide ou par des poussières aériennes.

#### PROTECTION DE LA PEAU

Pictogramme	Protection	Marcage	Normes CEN	Observations
 Protection de la peau	Vêtements protecteurs		EN 13034:2005+A1:2009 EN 168:2001 EN ISO 13982-1:2004/A1:2010 EN ISO 6529:2001 EN ISO 6530:2005 EN 464:1994	Lorsque le contact avec la peau est possible, des vêtements protecteurs comprenant gants, tabliers, manches, bottes, protection de la tête et du visage doivent être portés
 Protection du pied obligatoire	Vêtements protecteurs comprenant bottes		EN ISO 20345:2011 EN 13832-1:2006	Lorsque le contact avec la peau est possible, des vêtements protecteurs comprenant gants, tabliers, manches, bottes, protection de la tête et du visage doivent être portés

#### MESURES D'URGENCE COMPLÉMENTAIRES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

GEL NETTOYANT DE SURFACE BÉTON

DESACTIGEL



6 de 10  
21/08/20



# DESACTIGEL

Gel nettoyant de surface béton

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CONFORME AU RÉGLEMENT (UE) 2015/830

Mesure d'urgence	Normes	Mesure d'urgence	Normes
 DUCHA DE EMERGENCIA	ANSI Z358-1 ISO 3864-1:2002	 LAVAJOS DE EMERGENCIA	DIN 12 899 ISO 3864-1:2002

### CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ENVIRONNEMENTALE:

En vertu de la législation communautaire sur la protection de l'environnement, il est recommandé d'éviter de déverser à la fois le produit et son emballage dans l'environnement. Pour plus d'informations, voir la section 7.1.D. Les composés organiques volatils:

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:	Liquide
Couleur:	Transparent blanchâtre
Odeur:	Picant(e)
pH:	pH 0 – pH 2
Inflammabilité (solide, gaz)	No inflammable (>60 °C)
Point d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Aucune donnée disponible
Temp. d'autoinflammation:	Aucune donnée disponible
Limites explosives:	Aucune donnée disponible
Point de décomposition :	Aucune donnée disponible

#### 9.2 Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### 10.1 Réactivité

Acide fort, réagit violemment avec dégagement de chaleur avec les produits basiques. Réaction exothermique avec l'eau.

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales. Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Action corrosive sur beaucoup de métaux. En présence d'humidité, le contact avec certains métaux provoque une libération d'hydrogène. Le contact avec des bases fortes ou matériaux alcalins peut provoquer des réactions violentes ou explosion. Dégagement de chlore au contact d'hypochlorite. Réaction exothermique lors de la mise en solution.

#### 10.4 Conditions à éviter

Eviter : Chaleur. Rayons directs du soleil. Températures élevées.

#### 10.5 Matières incompatibles

Bases fortes. Agent oxydant. Métaux (dégagement d'hydrogène).

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Chlore. Hydrogène. Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut irriter les voies respiratoires.



# DESACTIGEL

Gel nettoyant de surface béton

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CONFORME AU RÉGLEMENT (UE) 2015/830

Acide Chlorhydrique ...% (7647-01-0)	
Admin. orale (rat) DL50	700 à 31,5% mg/kg
Admin.cutanée(lapin) DL50	5010 mg/kg
Inhalation (rat) CL50	45,6 mg/l

Acide oxalique (144-62-7)	
Admin. orale (rat) DL50	375 mg/kg ( Rat )
Admin.cutanée(rat) DL50	20 g/kg ( Rat )
Inhalation (rat) CL50	

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Substance acide pouvant résulter en une descente du pH. Le pH montera rapidement suite à la dilution dans l'eau ambiante jusqu'à un produit neutre.

#### 12.1 Toxicité

Mobilité de l'air: le produit est volatil.

Acide Chlorhydrique ...% (7647-01-0)	
CL50 - 96 Heures - poisson	369 mg/l (brachydanio rerio)
EC50 - 48h Daphnia magna	213 mg/l

Acide oxalique (144-62-7)	
LC50 - 24 Heures - poisson	4000 mg/L (Lepomis macrochirus)
EC50 - 48h Daphnia magna	136.9 mg/L

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Non applicable.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non applicable.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Potentiel de mobilité dans le sol très élevé.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 12.6 Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

N° DE DÉCHET INDUSTRIEL

06 01 02\* : acide chlorhydrique.

MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Neutraliser avant rejet et diluer à grande eau. Les petites quantités peuvent être diluées à grande eau (>100 fois) avant rejet. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ce produit NE PEUT, ni être mis à la décharge, ni être évacué dans les égouts, les caniveaux, les cours d'eau naturels ou les rivières.

RECOMMANDATIONS D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES: Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau.





# DESACTIGEL

Gel nettoyant de surface béton

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CONFORME AU RÉGLEMENT (UE) 2015/830

### RECOMMANDATIONS D'ÉLIMINATION DES EMBALLAGES

L'utilisation de l'emballage est uniquement prévue pour l'emballage de ce produit. Après dernière utilisation, l'emballage sera entièrement vidé et refermé. Quand il s'agit d'emballage consignés, l'emballage vide sera repris par le fournisseur. Laver abondamment à l'eau et neutraliser Avant destruction. Réutilisation possible après lavage et décontamination.

### INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de contraintes et de prescriptions locales, relatives à l'élimination, le concernant. L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TRANSPORT PAR VOIE TERRESTRE:			
	14.1	Numéro ONU	UN1789
	14.2	Nom d'expédition des Nations unies	ACIDE CHLORHYDRIQUE
	14.3	Classe(s) de danger pour le transport	8
		Étiquetage transport	8
	14.4	Groupe d'emballage	II
	14.5	Dangers pour l'environnement	Non
	14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
		Code de restriction concernant les tunnels :	E
14.7	Transport en masse de marchandises selon l'annexe II du traité MARPOL 73/78 et selon le code-IBC	Pas d'informations complémentaires disponibles	

TRANSPORT MARITIME:			
	14.1	Numéro ONU	UN1789
	14.2	Nom d'expédition des Nations unies	ACIDE CHLORHYDRIQUE
	14.3	Classe(s) de danger pour le transport	8
		Étiquetage transport	8
	14.4	Groupe d'emballage	II
	14.5	Dangers pour l'environnement	Non
	14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
		Code de restriction concernant les tunnels :	F-A, S-B
14.7	Transport en masse de marchandises selon l'annexe II du traité MARPOL 73/78 et selon le code-IBC	Pas d'informations complémentaires disponibles	

TRANSPORT AÉRIEN:			
	14.1	Numéro ONU	UN1789
	14.2	Nom d'expédition des Nations unies	ACIDE CHLORHYDRIQUE
	14.3	Classe(s) de danger pour le transport	8
		Étiquetage transport	8
	14.4	Groupe d'emballage	II
	14.5	Dangers pour l'environnement	Non
	14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
		Code de restriction concernant les tunnels :	E
14.7	Transport en masse de marchandises selon l'annexe II du traité MARPOL 73/78 et selon le code-IBC	Pas d'informations complémentaires disponibles	



# DESACTIGEL

Gel nettoyant de surface béton

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CONFORME AU RÉGLEMENT (UE) 2015/830

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et **d'environnement**

Directives nationales

No ICPE	Installations classées Désignation de la rubrique	Code Régime	Rayon
1611.text	Acide chlorhydrique à plus de 20% en poids d'acide, formique à plus de 50%, nitrique à plus de 20 mais à moins de 70%, phosphorique à plus de 10%, sulfurique à plus de 25%, anhydride phosphorique (emploi ou stockage de) La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant :		
1611.1	1. supérieure ou égale à 250 t	A	1
1611.2	2. supérieure ou égale à 50 t, mais inférieure à 250 t	D	

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Un rapport de sécurité a été établi dans le cadre de l'enregistrement de la substance selon le Règlement REACH (CE) n°1907/2006.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Selon le règlement (EU) N° 1272/2008:

- Eye Damage 1: (H318) Provoque de graves lésions des yeux.  
STOT SE 3: (H335) Peut irriter les voies respiratoires.  
Acute Tox. 4: (H302+H312) Toxicité aiguë, catégorie 4

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH). Cette fiche complète les notices techniques mais ne les remplace pas et les grandeurs caractéristiques sont indicatives et non garanties. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état des connaissances de nos fournisseurs relatives au produit concerné, à la date de rédaction. Ils sont donnés de bonne foi. La liste des prescriptions réglementaires et des précautions applicables a simplement pour but d'aider l'utilisateur à remplir ses obligations lors de l'utilisation du produit. Elle n'est pas exhaustive et ne peut exonérer l'utilisateur d'obligations complémentaires liées à d'autres textes applicables à la détention ou aux spécificités de la mise en œuvre dont il reste seul responsable dans le cadre de l'analyse des risques qu'il doit mener avant toute utilisation du produit. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.